

DELIBERATION N° 2004/01-04 - REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL, MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle à l'Assemblée la démission, à compter du 31 décembre 2003, de Monsieur Pierre LOMBARDET, conseiller municipal de la liste « Ludres Autrement », élu le 23 avril 2001 à la représentation proportionnelle, en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres et qu'il convient de procéder à son remplacement.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux élus sur la liste « Ludres Autrement » de bien vouloir proposer un membre de leur groupe en remplacement de Monsieur Pierre LOMBARDET.

La candidature de Monsieur Marc NOEL est proposée à l'Assemblée.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'entériner la candidature de Monsieur Marc NOEL, en remplacement de Monsieur Pierre LOMBARDET, en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.